

Comment informer acteurs locaux, parlementaires et gouvernement sur les enjeux-clé de la PPE3

1. Constats

Le débat est centré depuis 6 mois sur le **coût de l'électricité** avec beaucoup d'informations incomplètes et inexactes. Pourtant, il s'agit de l'enjeu central de toute politique énergétique et bien sûr d'impacts majeurs sociaux et économiques sur le coût de la vie des Français et la compétitivité des entreprises.

Les **énergies thermiques renouvelables** représentent en 2024 84% des énergies renouvelables produites en France alors que le débat médiatique et politique est centré sur l'éolien et le solaire qui n'en représentent que 16%.

Ces 2 informations stratégiques sont peu connues aussi bien aux niveaux local, régional, national et européen en raison d'un matraquage médiatique sur l'éolien et le solaire organisé par les promoteurs, leur lobbies et l'aile gauche du gouvernement. Elles sont clé pour effectuer **l'évaluation économique intégrée des enjeux climatiques et énergétiques élaborés progressivement par RETM depuis 2022** (CESE, Assemblée nationale, Sénat), à la base de la création de Réseau Energies Terre&Mer en mai 2024, des premières réunions et audiences organisées dans les départements en octobre 2024 et mai 2025 et de la communication nationale du 8 juillet 2025.

Depuis le mois de juin 2025, une accélération gouvernementale et parlementaire a lieu avec l'examen de la loi Gremillet, un futur décret PPE3 et une demande d'étude d'impact indépendante, à laquelle le Gouvernement essaye de résister en lançant le 17 juillet le processus jusqu'à fin 2026 de révision des documents de programmation de RTE « Futurs énergétiques 2050 ». Cette approche et les scénarios retenus introduisent un risque majeur et mortifère pour l'économie française de prolonger le développement de l'éolien et du solaire.

2. Face à cette situation RETM/VdM/VdC proposent 3 actions stratégiques :

1. **Organiser des réunions d'information régionales** pour révéler aux acteurs locaux les enjeux de ces informations stratégiques (info descendante avec des experts identifiés) et faire remonter vers le gouvernement et le Parlement les attentes des territoires (info montante) en utilisant 2 outils préparés et disponibles pour renforcer la prise de conscience de l'inacceptabilité et inutilité de l'éolien et du solaire : Premières réunions en septembre 2025 pour l'objectif court terme (voir ci-dessous) puis en 2026 et 2027.
2. **Développer la Base 54 GW des projets dans le tuyau** dont la puissance potentielle d'énergie électrique intermittente est 5 fois plus élevée que les cibles 2030 de l'Assemblée nationale et du Sénat, de plus des productions énergétiques qui se révèlent inutiles et chères.
3. **Diffuser le questionnaire sur les énergies renouvelables avec un double but**
 - a) Faire prendre conscience aux acteurs locaux du potentiel des énergies thermiques renouvelables en termes de décarbonation de la chaleur et de la mobilité qui en font une alternative plus efficace et plus rapide à mettre en œuvre que l'éolien et le solaire ;
 - b) Mettre en évidence, en vue de l'étude d'impact, les externalités (effets positifs et négatifs) des différentes énergies dans une logique similaire à la grille d'impact établie en novembre 2022 par EEDAM (grille diffusée au CESE, Assemblée nationale, Sénat, Gouvernement, Préfets, Conseils régionaux et départementaux).

Ces 3 actions s'inscrivent à court, moyen et long terme. Elles sont liées puisque les 2 outils sont à la fois des systèmes d'information locaux et des moyens d'influence pour faire évoluer la politique énergétique et qu'ils seront utilisés et actualisés lors des différentes réunions d'information régionales durant les 2 ans à venir.

Court terme : Faire pression sur les parlementaires et le gouvernement avant le débat parlementaire du 22 septembre au 15 octobre .

Moyen terme : Impulser nos propositions pour l'étude d'impact indépendante demandée le 8 juillet et sensibiliser les départements d'ici les élections municipales : notamment maires, agriculteurs, syndicats départementaux de l'énergie ...

Long terme : Convaincre les préfets et présidents de départements, EPCI, maires et agriculteurs de stopper les 54 GW en cours en s'appuyant sur les étapes ci-dessus puis cibler les élections de 2026 et 2027

3. Calendrier et organisation des réunions régionales

La première série de réunions permet de lancer le processus aux niveaux régional et national aux 3 horizons court, moyen et long terme et de créer au niveau départemental un espace de coordination et d'échanges avec les acteurs locaux, notamment les conseillers des Conseils économiques, sociaux et environnementaux des Régions (CESER) qui sont les représentants de la société civile.

Au-delà des objectifs court terme, ces réunions ont pour objectif de créer régulièrement au niveau départemental des lieux d'échanges structurés et coordonnés permettant aux associations, au-delà de leurs actions locales sur les projets, de travailler ensemble et avec d'autres associations (patrimoine, consommateurs, ...) pour peser dans le débat régional et national.

En travaillant ensemble avec des objectifs précis, l'objectif est d'aller plus vite et plus loin (ex : réunion EU Charade de Bruxelles du 4 juin avec 20 collectifs de 12 pays européens).

Pour la première série de réunions en septembre, le format sera identique (voir présentation du 29 juillet) dans toutes les régions pour simplifier et uniformiser les messages transmis, notamment en vue de la séquence parlementaire. Il pourra évoluer suivant les souhaits de chaque département.

3.1 Cibles des invités et participants

Les cibles de personnes à inviter sont différentes des cibles des réunions classiques d'information, car plus tournées vers la société civile et les acteurs économiques et pas uniquement le binôme classique Maire/Etat :

- Membres du CESER qui sont une représentation de la société civile avec 4 collèges : Entreprise y compris Agriculture/ Syndicats salariés/Associations et organismes de la vie collective ex Consommateurs /Personnalités qualifiées nommées par le préfet ;
- Syndicats départementaux de l'Energie (ils sont une représentation départementale des maires) ;
- Chambres d'agriculture (cible stratégique car ce sont eux qui signent les baux et à qui on propose des solutions alternatives) ;
- Chambres de commerce et d'industrie ;
- Conseillers régionaux et conseillers départementaux ;
- Députés et sénateurs ;
- Maires ;
- Préfets/DREAL/DRAF/DRAC.

Les fichiers correspondants sont finalisés ou en cours de finalisation pour les 4 régions actées au 29 juillet (Grand Est, Bretagne, IDF, HDF). Ils peuvent être établis rapidement pour les autres régions.

3.2 Intervenants

- Maire de la Ville ou président de CD pour ouverture de la réunion ;
- Elus régionaux impliqués sur les sujets agriculture ;
- Experts sur les questions du coût de l'électricité (prix électricité) ;
- Représentants des Chambres d'agriculture (solutions EnR et prix) ;
- Représentants des Syndicats départementaux de l'énergie (prix électricité et solutions EnR thermiques) ;
- Entreprises mettant en œuvre les énergies thermiques renouvelables ;

Plusieurs intervenants de ces catégories sont mobilisés pour les 4 réunions actées : compléments et consolidation seront apportés lors de la réunion RETM/CLAI¹ du 31 juillet en support de la préparation des réunions régionales.

3.3 Organisation

Principales décisions pour déclencher une réunion régionale : une équipe locale resserrée organisatrice (3 à 5 personnes si possible de départements différents) / Choix date-heure/Lieu/Réservation salle/Lancement invitation.

¹ CLAI est la société de conseil et communication stratégique qui accompagne RETM pour les réunions régionales

Nous recommandons de lancer les réunions sans attendre la liste des intervenants et participants parmi les cibles listées en 3.1 et 3.2. Les principes sont communs pour toutes les réunions :

- Le modèle d'invitation est identique et a été calé lors de la réunion du 15 juillet (voir exemple Grand Est) ;
- Fichiers d'invitation (voir ci-dessus) ;
- Communication/Annonces dans la presse : Modèle et principes proposés par CLAI ;
- Déroulé et durée réunion (voir ppt 29 juillet) ;
- Intervenants : Propositions RETM/CLAI dès la décision prise de déclencher une réunion régionale ;
- Les support ppt auront une base commune (partie présentée par les organisateurs) et des présentations spécifiques d'intervenants externes ;
- Suivi des participations/inscriptions avec google form couplé ou non avec le questionnaire.

4 Les deux outils à mettre en œuvre

4.1 Base 54 GW

Nous proposons de répertorier avec les départements la liste des projets « dans le tuyau » pour reconstituer l'estimation ODRÉ² qui totalise 54GW de projets engagés au 31 décembre 2024.

Cet outil est sans doute le plus important car c'est lui qui évoluera dans les 3 horizons de temps. C'est le principal outil de dialogue avec les préfets et les élus puisqu'il consolidera la situation de l'échelle départementale à l'échelle nationale.

Lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdp8j9tuwr9Ofo35YLjXm_HRMnmi7K-BAGcXrayspv0Hx4-iA/viewform?usp=dialog

Il est opérationnel depuis début juillet et nous recommandons de le diffuser largement pour le renseigner très rapidement (*ne pas se poser la question de doublons éventuels car cela sera éliminé avec la consolidation*). Un point d'avancement sera fait de façon régulière tous les 15 jours.

Il devra être présenté lors des premières réunions à partir du 30 août (à, Châlons en Champagne pour le Grand Est)

4.2 Questionnaire sur la connaissance des énergies renouvelables

Objectif : Faire connaître aux adhérents et acteurs locaux toutes les énergies renouvelables et pas uniquement Eolien/Solaire et révéler la totalité des énergies renouvelables produites et potentielles en France au Parlement et Gouvernement (versus enquête Engie et FAQ de la DGEC) <https://forms.gle/vL6k3WJb5AKprH2X8>

Pourquoi est-il important de remplir ce questionnaire rapidement et sur l'ensemble du territoire français ? Pour :

- Avoir un retour réel et qualifié du terrain sur les énergies renouvelables en complément de l'enquête ZADER qui a aussi démontré le caractère hors sol de la PPE3 de la DGEC ;
- Une appropriation de ces énergies par les adhérents des associations et les acteurs locaux pour échange avec maires, agriculteurs et préfets (notamment pour démontrer et proposer les alternatives aux 54 GW d'éolien et de solaire) ;
- Une démonstration de l'inacceptabilité et l'inutilité de l'éolien et du solaire lors de l'étude d'impact socio-économique (mise en avant des externalités positives et négatives) ;
- Une bonne représentativité géographique nationale ;

Le questionnaire sera expliqué et diffusé lors des réunions régionales.

Voir en annexe les précisions sur les différentes énergies renouvelables.

² [Open Data Réseaux Énergies \(ODRÉ\)](#)

Annexe : Energies renouvelables (Potentiel en 2050)

Hydraulique : Energie pilotable la moins chère (Barrage et stations de pompage) majoritairement utilisée pour couvrir la pointe de 20h en complément du nucléaire. Potentiel de 55 à 65 TWh par an.

Biomasse (Bois énergie) Energie pilotable et peu chère, qui capte le CO₂ - potentiel de 120/130 TWh

Biogaz (Biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale) 45 grCO₂/Kwh versus 250gr pour le GNL

- Biométhane (déchets végétaux) proposé sur 150 sites industriels existants en France, majoritairement situés bord voie d'eau ou voie ferrée fret Potentiel 40 TWh
- Pyrogazéification³ : Valorisation haute température de déchets solides (non végétaux) pour produire du biogaz Potentiel 90 TWh
- Gazéification hydrothermale⁴

Biocarburant (ex B100⁵ à partir du colza) Potentiel 100 TWh (y compris e-carburants)

E-carburant (carburants de synthèse – Valorisation CO₂ avec la synthèse chimique Fischer Tropsch⁶)

Eolien terrestre non pilotable (y compris repowering)

Eolien offshore non pilotable (posé et flottant)

Géothermie de surface : sondes géothermiques d'échange avec la chaleur du sol (13° à 15 m de profondeur H24 et 365 jours par an) associée avec des PAC O/O Potentiel 100 TWh (production 2024 1 TWh)

Géothermie profonde (aquifères) Récupération de la chaleur des aquifères

Pompes à chaleur R/R (remplacement radiateurs électriques) Enjeu de remplacement des radiateurs électriques (30% des foyers équipés en FR versus 10% en Allemagne avec risque sur la pointe d'hiver

Pompes à chaleur R/O (remplacement chaudière gaz ou fuel)

Chaleur renouvelable et de récupération (circuits de distribution de chaleur avec production de chaleur renouvelable ou de récupération)

Solaire thermique (eau chaude en toiture par radiation solaire sur des panneaux ou circule l'eau chaude sanitaire)

Champ solaire en zone agricole - non pilotable (Agrivoltaïsme /...) non consommable localement(trop puissant) et nécessairement injecté sur le réseau RTE (principal perturbateur technique et financier du réseau et des centrales nucléaires)

Photovoltaïque individuel (petite toiture) - non pilotable car trop dispersé et non structuré

Photovoltaïque consommation collective (grande toiture) pilotable avec contrats de fourniture et d'achat dans une société locale, sans être injecté sur le réseau de transport RTE le cas échéant avec batteries

³ [La pyrogazéification ou gazéification par pyrolyse - GRDF.FR](#)

⁴ [Qu'est-ce que la gazéification hydrothermale ? - FranceGaz](#)

⁵ [Biocarburants : la filière colza file à grande vitesse | Les clés de la transition énergétique](#)

⁶ [Procédé Fischer-Tropsch — Wikipédia](#)